



Acte n° 2025C12

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 5
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 23/01/2025

Le 30 Janvier 2025, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Mylène GRECO, Nadia GUYON, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Delphine PICHOURON), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Pierre ROSET (Pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Nadia GUYON.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Demande de subvention du Comité d'Animation de Savigneux

M. Marc PECHOUX, Président, présente l'événement culturel porté par le Comité d'Animation de Savigneux.

Cet événement consiste en l'organisation d'une soirée irlandaise « Celtic Kittens », le samedi 22 mars à 20h30. Le spectacle aura lieu à l'Espace Raymond Sanloup à Savigneux. L'objectif annoncé est une fréquentation d'au moins 100 personnes.

Pour mener ce projet, le Comité des fêtes de Savigneux demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 3 645 euros.

M. Marc PECHOUX souligne le rayonnement intercommunal de ce concert, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 16/01/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que le versement de cette subvention de 3 645 € est conditionné par la réalisation du concert qui fait l'objet de la demande de subvention ;

✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2025.

A Villeneuve, le 30/01/2025.

La Secrétaire de Séance,
Nadia GUYON



Affichage sous format électronique : 06/02/2025

Le Président,
Marc PECHOUX

